



PRIME DE PARTAGE DES PROFITS : Quelques miettes et bien peu de considération pour les salariés

Conformément à la loi instituant une prime de partage des profits au bénéfice des salariés, les organisations syndicales du Groupe Renault ont été convoquées ce jour pour une pseudo négociation.

- Les salariés de l'ensemble du Groupe Renault et de ses filiales (y compris Arkena, RAP et SIRVA) inscrits aux effectifs en 2010 sont concernés par cette mesure.
- La « prime » est uniforme et tient compte du temps de présence.
- Les périodes de chômage partiel sont neutralisées.

Prologue

Pour justifier une prime dérisoire la Direction affirme que « depuis septembre 2011 un ralentissement de la croissance dans un contexte de crise financière rendent incertaines les prévisions économiques de Renault pour 2012. »

Sur un ton alarmiste, elle introduit une mise en scène en 3 actes :

- Acte 1 : La Direction propose 90 € (dont CSG et CRDS), soit 83,02 € net
- Acte 2 : La Direction annonce 120 € (dont CSG et CRDS),, soit 110,69 € net
- Acte 3 : **La Direction termine à 150 € (dont CSG et CRDS),, soit 138,36 € net**

Le versement est prévu pour la seconde quinzaine de novembre 2011.

A l'issue de cette « négociation » les autres organisations syndicales présentes ont comme la CGT, désapprouvées ce projet d'accord. En conséquence, la Direction appliquera unilatéralement les mesures annoncées.

Les « propositions » annoncées seront prochainement soumises à la consultation du Comité Central d'Entreprise Renault et des CE des filiales du Groupe.

Dans le contexte actuel de baisse du pouvoir d'achat, les salariés ne peuvent pas se contenter de primes aléatoires et misérables.

Et l'annonce d'une prime ne peut masquer la nécessité d'aborder une réelle revalorisation de nos salaires.

C'est pourquoi, la CGT demande l'ouverture immédiate des Négociations Annuelles Obligatoires.

Dès maintenant tenons-nous prêts à nous mobiliser pour obtenir de réelles augmentations de salaires pérennes et durables, tout en continuant à lutter comme nous l'avons fait l'année dernière pour obtenir une prime compensatoire de 500^e.

IL FAUT BOUFFER LES GROS ACTIONNAIRES AVANT



CAR A FORCE DE LES ENGRAISSER ILS VONT EXPLOSER